

Bruxelles, le 10 décembre 2021
(OR. en)

14441/21

POLGEN 191

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Faire avancer le programme stratégique Programme de dix-huit mois du Conseil (1er janvier 2022 - 30 juin 2023)

Les délégations trouveront en annexe le programme de dix-huit mois du Conseil, élaboré par les futures présidences française, tchèque et suédoise et par le haut représentant, président du Conseil des affaires étrangères.

Le programme

I. INTRODUCTION

Les trois présidences - la France, la République tchèque et la Suède - s'efforceront de trouver des solutions communes aux défis et tâches à venir. La crise provoquée par la pandémie de COVID-19 constitue un défi sans précédent. Le trio mettra tout en œuvre pour permettre à l'Union de surmonter le choc économique et social. Cet objectif sera atteint en mettant en œuvre le plan de relance, notamment en investissant dans les transitions écologique et numérique, en revitalisant le marché unique, en renforçant la résilience, la compétitivité et la convergence de l'UE et en assurant la coordination des politiques économiques en fonction du rythme et de la vigueur de la reprise pour renforcer l'Union européenne, y compris l'Union économique et monétaire. Dans ce cadre, le trio est également déterminé à protéger les droits des citoyens de l'Union et à défendre les valeurs que porte celle-ci.

Les priorités définies dans le programme stratégique 2019-2024 restent pleinement pertinentes. Dans le même temps, la pandémie et ses conséquences ont accentué et accéléré certains des défis auxquels l'UE doit faire face. Le trio s'efforcera dès lors de traiter l'ensemble de ces priorités et défis.

Parmi les défis qui se sont fait jour, la santé mérite une attention particulière. La pandémie actuelle a mis en évidence la nécessité d'une union européenne de la santé forte et d'une meilleure coordination au niveau de l'UE dans ce domaine: les menaces pesant sur les systèmes de santé des États membres peuvent avoir d'importantes implications transfrontières.

Le trio juge également important de donner un nouvel élan aux relations avec les partenaires stratégiques, y compris nos partenaires transatlantiques et les puissances émergentes. Ces relations sont un élément essentiel d'une politique étrangère solide.

Les trois présidences œuvreront également en faveur d'une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) plus forte et axée sur les résultats à travers l'approbation et la mise en œuvre de la boussole stratégique.

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Lancée le 9 mai 2021 à Strasbourg, la conférence sur l'avenir de l'Europe offre aux citoyens une occasion unique de faire entendre leur voix sur ce qui compte pour eux. Elle offrira un nouvel espace de débat avec les citoyens pour relever les défis de l'Europe et mettre en œuvre ses priorités.

Les panels de citoyens nationaux et européens et les réunions plénières de la conférence sur l'avenir de l'Europe se tiendront pendant près de dix mois afin de tenir compte des débats et des contributions des citoyens, en particulier de la jeunesse, dans le but de formuler des recommandations sur les politiques et ambitions futures de l'Union. Au sein du conseil exécutif, la France, la République tchèque et la Suède s'emploieront ensemble à faire de la conférence un succès en promouvant l'engagement des citoyens et, ainsi, une citoyenneté de l'Union plus concrète.

Dans le même temps, le trio veillera à ce que la portée des travaux de la conférence reflète les domaines dans lesquels l'Union est compétente pour agir ou dans lesquels son action profiterait à ses citoyens.

D'ici mars 2022, les trois présidences, en leur qualité de membres ou d'observateurs au sein du conseil exécutif, contribueront au rapport sur les résultats des différentes activités et sur les recommandations des citoyens. Sur la base des conclusions politiques de la conférence, elles commenceront à mettre en œuvre ces recommandations, le cas échéant.

Multilinguisme

Le trio considère que le respect du multilinguisme est essentiel. Le multilinguisme, la traduction et les services d'interprétation seront promus afin de refléter la diversité linguistique des États membres et de rapprocher les personnes d'horizons linguistiques différents, notamment en encourageant l'étude de langues étrangères par les citoyens.

II. PROTÉGER LES CITOYENS ET LES LIBERTÉS

Respect et protection des valeurs communes de l'UE: démocratie, État de droit et droits fondamentaux

Les trois présidences sont déterminées à promouvoir les valeurs de l'UE et à renforcer l'État de droit dans l'Union à l'aide des différents mécanismes mis en place. Cela inclut la mise en œuvre effective du dialogue sur l'État de droit au sein du Conseil, sur la base du rapport annuel sur l'État de droit, et du nouveau règlement relatif à un régime général de conditionnalité destiné à protéger le budget de l'UE.

Le trio est également déterminé à renforcer le pluralisme des médias et la démocratie européenne. Il examinera les propositions de la Commission visant à protéger l'intégrité des élections, à promouvoir la participation démocratique, à garantir une plus grande transparence dans la publicité politique payante et à promouvoir la liberté des médias. Il fera aussi avancer les travaux sur le plan d'action pour la démocratie européenne, notamment pour lutter contre les menaces hybrides, les actes de cybermalveillance et la désinformation, en particulier dans le cadre des processus électoraux. À cet égard, il émettra de nouvelles réflexions et élaborera des initiatives concrètes, démontrant la solidarité entre États membres, et veillera à ce que les autorités répressives et judiciaires soient en mesure d'exercer leurs pouvoirs légaux tant en ligne que hors ligne.

Le trio s'emploiera à renforcer la protection des citoyens de l'UE voyageant et résidant à l'étranger, notamment en révisant les règles relatives à la protection consulaire.

Les trois présidences s'emploieront à promouvoir l'égalité de genre, notamment en s'attaquant à l'émancipation économique des femmes, et à lutter contre les stéréotypes fondés sur le genre, en faisant de la stratégie de l'Union en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 une réalité pour tous. Le trio fera également avancer les discussions consacrées à l'initiative de la Commission sur la violence à caractère sexiste.

En ce qui concerne la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances, le trio accordera une attention particulière à la stratégie de l'UE en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ pour la période 2020-2025, au plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025 et à la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030. Il examinera également s'il y a lieu de prendre d'autres mesures, le cas échéant.

En outre, les trois présidences intensifieront leur action pour prévenir et combattre activement l'antisémitisme sous toutes ses formes, en s'appuyant sur la stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et de soutien à la vie juive 2021-2030.

Les trois présidences intensifieront les efforts déployés au niveau de l'UE pour mieux protéger les enfants, en particulier contre la pauvreté et les abus sexuels, y compris en ligne, et pour faire en sorte qu'ils jouissent de l'égalité des droits et des chances dans tous les aspects de leur vie.

Elles s'efforceront par ailleurs d'assurer une protection efficace des adultes vulnérables qui ne sont pas en mesure de veiller à leurs propres intérêts.

Migration, Schengen, coopération policière et judiciaire

Les trois présidences entendent renforcer l'espace Schengen en tant qu'espace de libre circulation sans frontières intérieures. Une protection efficace des frontières extérieures, un mécanisme d'évaluation Schengen renforcé et une meilleure gouvernance sont essentiels à cet effet.

Le trio fera avancer les travaux consacrés au pacte sur la migration et l'asile en vue de poursuivre le développement d'une politique globale et pleinement opérationnelle en matière d'asile et de migration. Il assurera la pleine mobilisation de l'ensemble des agences et instruments concernés. En ce qui concerne la dimension intérieure, un accord fondé sur un équilibre entre responsabilité et solidarité est nécessaire. Le trio soutiendra les efforts visant à éviter les pertes de vies humaines et à assurer une protection internationale à ceux qui en ont besoin. Il poursuivra et approfondira la coopération de l'Union avec les pays d'origine et de transit afin de lutter contre la migration illégale et la traite des êtres humains, d'assurer des retours effectifs et de mettre pleinement en œuvre les accords et arrangements de réadmission, en utilisant les leviers nécessaires.

Les trois présidences mettront tout en œuvre pour renforcer la sécurité de l'Union. En particulier, elles lutteront résolument contre toutes les formes de terrorisme, de radicalisation et d'extrémisme violent et amélioreront les efforts visant à mieux protéger les victimes du terrorisme.

Le trio assurera le suivi de l'initiative relative à l'extension de la liste des infractions pénales établie par l'UE, visée à l'article 83, paragraphe 1, du TFUE, afin de préparer la décision du Conseil qui permettrait à la Commission de présenter une initiative législative visant à ériger en infraction pénale les discours et crimes de haine.

Le trio contribuera à la lutte contre la criminalité organisée, notamment le trafic d'êtres humains, de stupéfiants et d'armes, traitera les questions du blanchiment de capitaux et du recouvrement des avoirs et fera progresser les travaux visant à prévenir les crimes contre le patrimoine culturel et à lutter contre la criminalité environnementale.

Il importe également, à cet égard, d'identifier et de désorganiser les réseaux criminels à haut risque actifs dans l'UE et d'améliorer la sécurité par le déploiement et l'interopérabilité des systèmes d'information de l'Union. Les autorités répressives et judiciaires devraient être en mesure d'accéder aux données pertinentes et de conserver celles-ci afin de pouvoir exercer leurs pouvoirs légaux pour lutter contre la criminalité. Le trio a pour objectif de trouver un accord sur la législation garantissant aux autorités judiciaires de l'UE un accès effectif et direct aux preuves électroniques. Sur cette base, le trio soutiendra aussi la recherche et l'innovation afin de doter les services répressifs d'outils adéquats pour lutter efficacement contre la criminalité, tout en garantissant la protection des droits fondamentaux dans le plein respect de la charte des droits fondamentaux et de l'acquis de l'UE en matière de protection des données.

Il renforcera par ailleurs la justice en ligne et soutiendra le développement des échanges d'informations numériques entre autorités judiciaires. En outre, le trio travaillera sur la proposition relative à un nouvel instrument juridique sur la transmission des procédures.

Gestion des crises et protection civile

Les trois présidences sont déterminées à renforcer la solidarité, la préparation et l'efficacité de la réaction dans le cadre de la gestion des crises en cas de catastrophes naturelles, d'origine humaine et sanitaire. Elles tiendront compte des dépendances et des vulnérabilités transfrontières, des nouveaux risques ainsi que des incidences liées au changement climatique et relèveront les défis croissants en ce qui concerne la gestion des crises et la résilience des infrastructures critiques.

En particulier, le trio est déterminé à améliorer la préparation collective de l'Union, sa capacité de réaction et sa résilience face aux crises futures, en tirant les leçons de la pandémie de COVID-19.

III. DÉVELOPPER NOTRE BASE ÉCONOMIQUE: LE MODÈLE EUROPÉEN POUR L'AVENIR

Assurer une relance efficace au service d'une croissance verte et durable

Le trio souligne qu'il est essentiel de soutenir la relance des économies de l'UE par la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience et d'autres instruments temporaires mis en place dans le contexte de la crise provoquée par la pandémie de COVID-19. L'Union devrait investir dans les transitions écologique et numérique, en renouvelant les fondements d'une croissance durable et inclusive à long terme. Ce faisant, elle renforcera la cohésion en son sein et fera converger nos économies vers le haut.

À cet égard, les trois présidences se concentreront sur la bonne mise en œuvre du cadre financier pluriannuel (CFP) et du programme "Next Generation EU". Elles feront notamment avancer les travaux sur la feuille de route relative aux nouvelles ressources propres, comme l'a demandé le Conseil européen lors de la réunion qu'il a tenue du 17 au 21 juillet 2020, et assureront une gestion efficace et efficiente du CFP et du plan de relance.

En outre, le trio est attaché à la mise en œuvre du Semestre européen pour la coordination des politiques économiques, notamment en liaison avec les plans pour la reprise et la résilience qui ont été adoptés. Il assurera également un suivi du réexamen de la gouvernance économique réalisé par la Commission.

En ce qui concerne le budget annuel de l'UE, les trois présidences mèneront un processus d'adoption et de mise en œuvre sans heurts, tout en encourageant de nouvelles améliorations du cadre de performance budgétaire de l'UE.

Renforcer le marché unique et élaborer une politique industrielle affirmée, globale et coordonnée pour stimuler la croissance et l'innovation

Les trois présidences sont déterminées à élaborer une approche plus intégrée du marché unique en reliant toutes les politiques et dimensions pertinentes. À cette fin, elles promouvront l'approfondissement et le renforcement du marché unique et de ses quatre libertés, la suppression des derniers obstacles injustifiés, en particulier dans le domaine des services, et la nécessité d'en éviter de nouveaux. En outre, elles contribueront à l'élaboration d'une politique industrielle de l'UE qui soit adaptée à l'avenir, compte tenu de la stratégie industrielle actualisée de la Commission, en faisant en sorte que les efforts déployés soutiennent les transitions écologique et numérique. Par ailleurs, elles feront avancer les travaux sur la proposition de la Commission relative au paquet sur les services numériques (législation sur les services numériques et législation sur les marchés numériques) afin de renforcer le marché unique des services numériques et de garantir un espace en ligne plus sûr et des marchés en ligne plus équitables. Parallèlement à la proposition de la Commission sur le règlement relatif à la sécurité générale des produits, la législation sur les services numériques et la législation sur les marchés numériques renforceront également la sécurité des produits au sein du marché unique, en ligne et hors ligne.

En ce qui concerne l'élaboration d'une politique industrielle ambitieuse qui soit adaptée à l'avenir, le trio estime qu'il est important d'améliorer le cadre réglementaire pour les PME, de réduire les vulnérabilités dues aux dépendances stratégiques de l'Union vis-à-vis de pays tiers, de rendre l'industrie européenne plus durable, plus verte, plus compétitive au niveau mondial et plus résiliente à moyen et long terme, et de promouvoir des conditions de concurrence équitables à l'échelle mondiale. À cet égard, il est résolu à mettre en œuvre la stratégie de l'UE axée sur les PME pour une Europe durable et numérique. Il examinera également comment diversifier les chaînes de production et d'approvisionnement actuelles et futures; produire localement, le cas échéant; assurer la constitution de stocks stratégiques; et promouvoir des conditions favorables à la production et à l'investissement dans l'Union. Tout en s'attachant à atteindre les objectifs de la loi européenne sur le climat et d'Euratom, le trio fera aussi avancer les travaux sur des alliances transparentes et inclusives, des chaînes de valeur stratégiques et, si nécessaire pour surmonter les défaillances du marché, des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC). Il considère que l'application correcte des règles de concurrence est essentielle au niveau mondial, et est déterminé à faire avancer les travaux sur la proposition de la Commission relative aux subventions étrangères faussant le marché intérieur.

Tout en veillant à l'application effective des règles du marché unique et à la surveillance du marché, le trio examinera également de nouvelles orientations pour le marché unique afin de renforcer sa contribution aux transitions écologique et numérique et poursuivra les travaux sur la révision du cadre régissant la concurrence et les aides d'État.

Les trois présidences accorderont une attention particulière au développement d'une fiscalité juste et simple, conformément aux normes convenues au niveau mondial, sans exemptions fiscales injustifiées, ainsi qu'à la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. Elles jugent important de rendre l'environnement fiscal plus transparent et de renforcer l'échange d'informations pertinentes dans l'UE et au-delà. Le renforcement de l'union douanière est une autre priorité importante, et le trio favorisera la mise en œuvre effective du plan d'action pour l'union douanière.

Enfin, les trois présidences s'emploieront à trouver de nouveaux moyens d'investir dans l'acquisition, la préservation et le développement des compétences nécessaires pour faciliter les transitions écologique et numérique, en anticipant l'évolution des besoins sur le marché du travail. Elles poursuivront également les travaux sur la mise en œuvre des initiatives relevant de tous les domaines prioritaires du plan d'action de la Commission en faveur de la propriété intellectuelle, afin que les entreprises de l'UE s'engagent sur la voie de la reprise économique et contribuent au leadership écologique et numérique mondial de l'Union.

Accompagner la transformation numérique et en tirer pleinement parti

Les trois présidences sont déterminées à assurer la souveraineté numérique de l'Union de manière autonome et ouverte, à promouvoir les contenus culturels et un secteur des médias solide, à mettre en place des solutions industrielles fiables et à renforcer la cyber-résilience et la réactivité de l'Union. Elles soutiendront un écosystème numérique robuste et innovant pour les entreprises, l'excellence de la recherche dans le domaine des nouvelles technologies et la numérisation des PME. Le développement numérique doit préserver nos valeurs, nos droits fondamentaux et notre sécurité, et être socialement équilibré.

Favoriser le développement des technologies, y compris les supercalculateurs et l'informatique quantique, les chaînes de blocs, l'intelligence artificielle et les puces semi-conductrices contribuera à la réalisation de cet objectif. Le trio juge également important de renforcer les efforts internationaux de sensibilisation déployés par l'Union et ses États membres en vue de promouvoir les normes numériques de l'UE et d'élaborer des règles numériques mondiales. Cela requiert une coopération étroite avec les partenaires qui partagent les mêmes valeurs, tant au niveau bilatéral que dans le cadre des enceintes et organisations concernées.

Les trois présidences donneront suite à la communication de la Commission intitulée "Une boussole numérique pour 2030: l'Europe balise la décennie numérique" et, en particulier, feront avancer les travaux sur le cadre réglementaire de l'UE. Il s'agira notamment de travaux préparatoires sur les compétences numériques et l'éducation numérique. L'un des principaux objectifs est d'améliorer l'accès aux données, leur partage, leur mise en commun et leur réutilisation, tout en créant des conditions de concurrence équitables pour favoriser l'innovation, la compétitivité et la diversité culturelle. À cet égard, le trio achèvera la révision du cadre réglementaire applicable aux plateformes en ligne, afin de créer un espace numérique plus sûr et d'intensifier la lutte contre les contenus illicites en ligne en renforçant les responsabilités de ces plateformes. Il fera également avancer les travaux sur les propositions de la Commission relatives à l'identité électronique européenne, à la législation sur l'intelligence artificielle et à la future législation sur les données. Dans le domaine du cyber, il fera progresser les travaux sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, la résilience des entités critiques et la boîte à outils cyberdiplomatie. Il s'efforcera en outre d'améliorer le cadre de l'UE pour la gestion des crises de cybersécurité et d'établir des normes communes en matière de cybersécurité pour les produits.

Une autre priorité sera de relever les défis de la fiscalité internationale des entreprises découlant de la mondialisation et de la numérisation de l'économie. À cet égard, les trois présidences sont déterminées à travailler sur les propositions qui devraient être présentées par la Commission, dans le prolongement de l'accord intervenu concernant le Cadre inclusif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Conformément au calendrier de mise en œuvre de l'OCDE, elles s'efforceront de parvenir le plus rapidement possible à un accord sur ces propositions au sein du Conseil.

Elles encourageront aussi les travaux visant à simplifier et à moderniser les règles de l'Union en matière de TVA, qui devraient être mieux adaptées aux technologies numériques.

Approfondissement de l'Union économique et monétaire et questions relatives aux services financiers, au droit des sociétés et à la gouvernance d'entreprise

Le trio est déterminé à approfondir l'Union économique et monétaire dans toutes ses dimensions, renforcera le rôle international de l'euro et fera en sorte que les marchés financiers de l'UE soient solides, compétitifs et stables. Il s'emploiera à rendre le secteur de la finance numérique plus innovant, à renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et à intégrer la question du développement durable dans la gouvernance d'entreprise. L'objectif est de renforcer notre autonomie stratégique en matière économique et financière, tout en préservant une économie ouverte.

En particulier, les trois présidences contribueront à l'achèvement de l'union bancaire et à la réalisation de progrès sur la voie d'une véritable union des marchés des capitaux. Elles soutiendront également les travaux sur le développement de la finance durable, y compris la mise en œuvre du cadre taxinomique de l'UE, et des systèmes de paiement plus efficaces et plus résilients.

Pour ce qui est de la gouvernance d'entreprise, le trio encouragera l'établissement d'obligations de diligence en ce qui concerne les conséquences sur les droits de l'homme et l'environnement et soutiendra la mise en place de normes de l'UE pour la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises afin de promouvoir un modèle européen d'entreprise responsable.

Accroître l'autonomie et la compétitivité de l'UE dans le secteur spatial

Les trois présidences soulignent qu'il importe de renforcer les relations fonctionnelles entre les principaux acteurs de l'UE en vue de la bonne mise en œuvre du programme spatial de l'UE. Elles soutiendront la recherche, le développement et les applications industrielles, promouvoir dans le monde entier les programmes phares de l'UE que sont Galileo et Copernicus, développeront d'éventuelles nouvelles initiatives, y compris une connectivité spatiale sécurisée, et continueront à plaider pour un comportement responsable dans l'espace, en particulier dans le cadre des Nations unies.

Soutenir la recherche, l'éducation et notre jeunesse

Les trois présidences poursuivront les discussions sur le lancement de l'espace européen de la recherche. Elles contribueront à définir et à mettre en œuvre les politiques de recherche et d'innovation afin de relever les défis sociaux et économiques existants, dans l'intérêt des citoyens de l'Union. L'objectif est de renforcer le paysage des infrastructures de recherche et les activités de recherche (fondamentale, appliquée et de rupture) dans l'Union.

Le trio s'efforcera d'approfondir l'espace européen de l'éducation, notamment par la coopération et les échanges dans le cadre du programme Erasmus+ et des universités européennes, ainsi que de valoriser le rôle fondamental que jouent des investissements de qualité dans le domaine de l'éducation. À cet égard, il poursuivra les travaux menés sur la stratégie en matière de compétences et en particulier sur une éducation numérique fructueuse, inclusive et sûre et sur la promotion des compétences numériques dans l'éducation et la formation.

Le trio soutiendra également les travaux en faveur de la jeunesse, améliorera le dialogue avec les jeunes et encouragera leur participation aux décisions politiques. À cet égard, le trio promouvra notamment les activités prévues au cours de l'année européenne de la jeunesse 2022.

En outre, les trois présidences soutiendront les travaux visant à relancer le secteur du sport. Dans cette optique, elles mettront en avant le rôle du sport dans la société et sa capacité à contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des citoyens et à une société plus inclusive.

Soutenir le développement des régions

Les trois présidences estiment qu'il importe de favoriser la convergence entre les États membres et régions de l'UE ainsi que le développement territorial grâce à la politique de cohésion. Ce processus sera renforcé par les contributions des synergies et complémentarités de la Facilité pour la reprise et la résilience et d'autres instruments pertinents. Dans le même temps, il convient de garder à l'esprit les besoins spécifiques des régions ultrapériphériques, périphériques, maritimes et frontalières, des zones urbaines ainsi que des régions en transition, y compris dans le contexte du pacte vert pour l'Europe.

Renforcer la protection des consommateurs

En vue de renforcer la protection des consommateurs, les trois présidences soutiendront l'adaptation de la politique de l'UE en matière de protection des consommateurs aux défis posés par les transitions écologique et numérique, et elles approfondiront la surveillance efficace du marché. À cet égard, il importe de lutter contre la contrefaçon et d'assurer l'égalité d'accès à la qualité.

Mettre la culture sur le devant de la scène

Les trois présidences élaboreront et commenceront à mettre en œuvre le nouveau programme de travail pour la culture, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance que revêt la culture pour l'économie, sur la liberté artistique et sur les effets de la transition numérique sur la culture. À cet égard, elles promouvront la culture et les médias en tant que fondations du modèle européen, et favoriseront les investissements dans la culture et le patrimoine culturel.

En outre, le trio mettra l'accent sur le fait qu'il importe d'assurer une juste rémunération aux créateurs et un environnement pérenne pour les médias indépendants. En particulier, il assurera le suivi du plan d'action pour les médias et l'audiovisuel.

Renforcer et promouvoir le tourisme dans l'UE

Le trio mettra tout en œuvre pour créer les conditions nécessaires à la reprise dans ce secteur à l'issue de la crise provoquée par la pandémie de COVID-19, notamment par le développement de nouvelles formes de tourisme. Il se penchera également sur la question de la durabilité.

IV. CONSTRUIRE UNE EUROPE NEUTRE POUR LE CLIMAT, ÉCOLOGIQUE, ÉQUITABLE ET SOCIALE

Construire une Europe neutre pour le climat et écologique

Les trois présidences sont déterminées à mettre l'UE sur la voie de la neutralité climatique à l'horizon 2050 en vue d'accroître sa compétitivité économique, la création d'emplois, le bien-être et la santé. Pour ce faire, elles feront avancer le paquet "Ajustement à l'objectif 55" conformément aux objectifs de l'accord de Paris, notamment en poursuivant les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré, tout en ne laissant personne de côté. Elles feront avancer les travaux sur toutes les propositions législatives connexes dans le but de conclure les négociations avec le Parlement européen, notamment en vue de renforcer le régime d'échange de droits d'émission et de mettre en place un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières compatible avec l'OMC afin de prévenir les fuites de carbone. Ces efforts seront essentiels pour accroître l'acceptabilité sociale de la transition climatique et bâtir une société résiliente au changement climatique.

Des travaux supplémentaires doivent encore être menés sur le soutien au développement de sources d'énergie renouvelables et à faibles émissions de carbone ainsi que de toutes les technologies à faibles émissions, et sur l'accroissement de l'efficacité énergétique afin de mettre en œuvre les objectifs climatiques renforcés de l'UE à l'horizon 2030 et d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, en particulier pour ce qui est de la neutralité technologique, de favoriser la résilience et l'innovation et d'assurer une transition juste et des prix de l'énergie abordables. Le marché unique de l'électricité et du gaz devra être achevé, tout en veillant à l'approvisionnement sûr, durable et non faussé de l'Union en matières premières stratégiques. Le trio assurera le suivi des études qui seront présentées sur le fonctionnement des marchés du gaz et de l'électricité, ainsi que sur le marché du SEQUE de l'UE. Il soutiendra également l'action en faveur de rénovations de haute qualité des bâtiments sur la base d'une approche durable et efficace sur le plan des coûts.

Il promouvra la transition vers un environnement sans substances toxiques et une économie circulaire, le développement de produits durables, ainsi qu'une taxation des produits énergétiques plus respectueuse du climat et plus transparente. Il promouvra et favorisera en outre la bioéconomie, tout en tenant compte des différences régionales et locales, qui constitue un élément essentiel de la réalisation des objectifs du pacte vert pour l'Europe et de la transition vers une société sans combustibles fossiles et utilisant ses ressources de manière efficace.

Les trois présidences sont déterminées à protéger la nature et la biodiversité en restaurant les écosystèmes dégradés, en faisant progresser la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité et l'intensification urgente des efforts de restauration des écosystèmes endommagés en mer et sur terre. Dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts, la durabilité et la multifonctionnalité des forêts européennes, qui passent notamment par une gestion durable des forêts, sont essentielles, dans le respect tant de la répartition des compétences que des principes de subsidiarité et de proportionnalité. Il importe également de protéger les forêts en dehors de l'UE, notamment en faisant avancer les travaux sur un nouvel instrument spécifique de l'UE visant à réduire au minimum le risque de déforestation et de dégradation des forêts associé aux produits mis sur le marché de l'UE.

Le trio soutiendra la transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires durables grâce à la mise en œuvre de la stratégie de l'UE "De la ferme à la table" et de la nouvelle politique agricole commune (PAC) tout en tenant compte des différentes situations de départ, circonstances et conditions qui existent dans les États membres, conformément au principe de subsidiarité. En particulier, il promouvra une réduction de l'utilisation des pesticides et des engrais, la santé et le bien-être des animaux ainsi que l'agriculture biologique au moyen d'informations claires et simples à destination des consommateurs sur les denrées alimentaires, de sorte à assurer une alimentation saine aux citoyens de l'Union. Le trio promouvra une gestion durable et équilibrée des ressources halieutiques, notamment dans le contexte des relations de l'UE avec le Royaume-Uni. Il encouragera également le développement d'une aquaculture durable.

En outre, les trois présidences réaffirment leur détermination à développer des transports durables, sûrs, intelligents et numériques, à opérer une transition vers une mobilité à émission nulle et à faibles émissions, et à rendre les systèmes de transport plus durables, intelligents et numériques. Ces progrès contribueront au bon fonctionnement du marché intérieur et à des conditions de travail attrayantes pour les travailleurs de ce secteur. L'amélioration de la connectivité des transports en Europe demeure également une priorité.

Le trio est également attaché à réduire l'impact sur le climat des secteurs de la construction et de l'immobilier en faisant progresser de nouvelles initiatives dans ces secteurs, ainsi qu'à promouvoir une politique maritime intégrée pour l'UE. Il soutiendra la création d'un espace maritime européen doté d'un haut niveau d'ambition sur les plans social et environnemental.

Les efforts et les réalisations de l'Union en vue de bâtir une Europe neutre pour le climat et écologique continueront de constituer le fondement de l'action qu'elle mène pour encourager les partenaires mondiaux à suivre son exemple dans la mise en œuvre de l'accord de Paris et du programme 2030.

Construire une Europe équitable et sociale

Le trio estime qu'il importe de renforcer le modèle social européen. Dans cette optique, il facilitera la poursuite de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, notamment au moyen des travaux législatifs et non législatifs pertinents à faire avancer au niveau de l'UE et des États membres et dans le cadre du Semestre européen. Il promouvra l'inclusion sociale et la convergence sociale vers le haut, dans le plein respect des compétences nationales et de la diversité des modèles de marché du travail dans l'Union, notamment en défendant des salaires justes et des emplois décents, des dispositions en matière de revenu minimum et le dialogue social. En outre, il cherchera à faire progresser le développement de l'économie sociale afin de permettre une meilleure intégration des groupes vulnérables sur le marché du travail.

Les trois présidences s'efforceront également de doter l'Union des moyens nécessaires pour remédier aux effets des évolutions démographiques. Elles accorderont une attention particulière aux personnes âgées et aux personnes handicapées, dont les droits et l'inclusion sur le marché du travail et dans la société dans son ensemble demeurent essentiels. En outre, elles promouvront le vieillissement actif et en bonne santé ainsi que l'accessibilité, le caractère abordable et la qualité des services de puériculture et de soins de longue durée, notamment en renforçant le soutien aux aidants formels et informels.

Le trio est déterminé à améliorer les conditions de travail, y compris dans l'économie numérique et pour les personnes travaillant via des plateformes. Il agira pour améliorer la sécurité et la santé au travail et pour lutter contre les inégalités de genre sur le marché du travail, notamment par des mesures visant à combler l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes et par la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes pour ce qui est de concilier la vie professionnelle, familiale et privée. Il promouvra des manières de mieux intégrer les personnes handicapées sur le marché du travail et de tirer parti de leur potentiel.

En outre, les trois présidences s'emploieront à renforcer la formation, la création d'emploi et les transitions entre emplois, notamment en saisissant les possibilités offertes par les transitions numérique et écologique et l'utilisation adéquate des Fonds structurels. Compte tenu des défis qui se posent sur le marché du travail, de nouvelles mesures devront aussi être prises pour élaborer des politiques du marché du travail, ainsi que pour mettre en place une culture de l'apprentissage tout au long de la vie (notamment en travaillant à un droit individuel à un tel apprentissage) et lutter contre le chômage des jeunes, en particulier grâce à la mobilité des apprentis. Le trio promouvra également les compétences numériques et en matière de sciences, de technologies, d'ingénierie et de mathématiques (STEM) au sein de l'Union, ainsi que le développement des zones rurales et reculées.

Construire une Europe qui protège la santé

Le trio intensifiera les efforts menés au niveau européen pour promouvoir une approche "Une seule santé", dans le but d'assurer la protection de la santé des citoyens de l'UE et la capacité de celle-ci à faire face aux défis en matière de santé, de la recherche à la production en passant par une amélioration de la coordination au niveau de l'UE en réponse à des menaces transfrontières pour la santé.

Le trio conclura les négociations et soutiendra la mise en œuvre du paquet de mesures relatives à une union européenne de la santé, qui inclut la proposition liée à l'HERA (Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire).

Les trois présidences poursuivront les travaux visant à assurer la disponibilité des vaccins contre la COVID-19, et l'accès aux médicaments en se dotant d'une chaîne d'approvisionnement en médicaments plus solide, et soutiendront les travaux relatifs à la révision de la législation dans le domaine des médicaments sur la base de la stratégie pharmaceutique pour l'Europe.

Les trois présidences encourageront le renforcement des politiques de santé, notamment en mettant l'accent sur les mesures de prévention des maladies et sur la promotion d'environnements et de modes de vie sains. En particulier, le trio se concentrera sur la mise en œuvre du plan européen de lutte contre le cancer.

Les trois présidences travailleront sur la proposition de la Commission relative à la création d'un espace européen des données de santé.

Les trois présidences soutiendront en outre l'approche "Une seule santé" en encourageant de nouvelles mesures visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens et en renforçant le plan d'action de l'UE pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Les trois présidences contribueront à l'action multilatérale dans le domaine de la santé et appuieront les efforts relatifs à la santé mondiale, principalement avec l'OMS afin de renforcer sa capacité à faire face aux défis mondiaux en matière de santé, et avec d'autres agences compétentes des Nations unies.

V. PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS ET LES VALEURS DE L'EUROPE DANS LE MONDE

Les trois présidences restent déterminées à mettre en œuvre le programme stratégique 2019-2024 en suivant une ligne d'action plus stratégique et en renforçant la capacité de l'UE à agir de manière autonome pour préserver ses intérêts, défendre ses valeurs et son mode de vie, et contribuer à façonner l'avenir de la planète. L'UE continuera d'être un moteur du multilatéralisme et de l'ordre international fondé sur des règles, en veillant à l'ouverture et à l'équité ainsi qu'à la mise en place des réformes nécessaires. Elle apportera son soutien aux Nations unies et aux principales organisations multilatérales.

Dans un monde instable et en mutation rapide, le trio recherchera l'unité politique et la mobilisation des instruments de l'UE, travaillant à l'appui du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et en étroite coordination avec la Commission.

Défendre et promouvoir le multilatéralisme et faire face aux défis majeurs et aux crises internationales

Le trio réaffirme qu'il est fermement résolu à promouvoir le multilatéralisme et un ordre international fondé sur des règles qui s'articule autour du droit international et des Nations unies. Il œuvrera au renforcement de l'influence de l'Union dans le système multilatéral afin de mieux défendre et promouvoir nos valeurs et nos intérêts.

Le trio défendra activement le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Promouvoir la diversité, l'égalité de genre, la pleine jouissance des droits de l'homme par les femmes et les filles, ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles, constituera une priorité dans l'ensemble de l'action extérieure. Les trois présidences s'efforceront de parvenir à la mise en œuvre intégrale du plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie et du plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III), et utiliseront tous les instruments pertinents, y compris le régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme. Elles promouvront aussi activement le respect de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation et la mise en œuvre intégrale du programme concernant les femmes, la paix et la sécurité.

Renforcer la capacité de l'UE à soutenir la société civile, l'indépendance des médias et d'autres acteurs non gouvernementaux dans les pays tiers reste également une priorité essentielle. Le trio intensifiera la coopération avec le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans ce domaine.

Les trois présidences veilleront à ce que l'Union joue un rôle de premier plan pour ce qui est de faire face aux défis mondiaux, et accorderont une attention particulière à la poursuite du développement de l'approche de l'"Équipe Europe". Les situations d'urgence, telles que les pandémies, posent de nouveaux défis. Le trio promouvra la résilience de l'UE à travers la solidarité mondiale, et encouragera une contribution importante de l'UE à la reprise mondiale et au partage des vaccins.

La diplomatie climatique sera un élément central de la politique étrangère et un point permanent de l'ordre du jour de tous les grands sommets. Le trio maintiendra également la priorité accordée par l'UE, dans les enceintes internationales, au développement durable, en particulier dans le contexte du pacte vert.

L'UE devra aussi porter une plus grande attention à l'incidence de la technologie sur la place de l'Europe dans le monde et à la manière dont elle peut maintenir une capacité technologique et scientifique suffisante pour préserver son autonomie. Le trio promouvra le rôle de premier plan de l'UE en ce qui concerne la définition de normes, en particulier dans le domaine des technologies émergentes.

Le trio contribuera à accroître la capacité de l'UE et des États membres à mener des actions de diplomatie publique et de communication stratégique et à lutter contre la désinformation, la manipulation de l'information et les ingérences hostiles, quelle qu'en soit la provenance.

Le trio encouragera en outre les travaux visant à renforcer la mise en œuvre et l'efficacité des mesures restrictives de l'UE, notamment en veillant à la protection de ses citoyens et entreprises contre l'application de mesures hostiles et coercitives prises par des pays tiers.

De plus, l'UE s'attaquera aux crises et tensions internationales dans le cadre d'une approche globale. Elle suivra de près l'évolution de la situation au niveau international et s'investira activement, y compris par des efforts diplomatiques.

Commerce

Le commerce reste l'un des moteurs les plus puissants de la croissance, assurant des millions d'emplois et contribuant à la prospérité. Les trois présidences souhaitent contribuer à façonner le nouveau système de gouvernance économique mondiale fondé sur un programme de libre-échange ambitieux et équilibré, centré sur l'OMC, et complété par un programme commercial bilatéral, tout en protégeant l'Union européenne des pratiques déloyales et abusives et en assurant la réciprocité.

Les trois présidences encourageront une politique commerciale robuste de l'Union, conformément au Programme 2030 et à l'accord de Paris, rappelant à cet égard que la Commission a présenté une communication sur le réexamen de la politique commerciale. Soutenir les transitions écologique et numérique de l'UE et promouvoir des chaînes de valeur plus résilientes, diversifiées et responsables demeurent des priorités essentielles à cet égard.

Le trio s'emploiera en outre à contribuer à réformer l'OMC dans ses différentes composantes et à renforcer le respect des règles commerciales multilatérales. Il développera des partenariats mutuellement bénéfiques qui contribueront à la réalisation des objectifs de l'UE en matière d'économie et de durabilité. Il s'attachera à veiller à la mise en œuvre efficace et à l'application active des accords commerciaux existants avec nos partenaires. Il s'emploiera également à promouvoir l'égalité des conditions de concurrence en développant les instruments autonomes de l'UE, tels que l'instrument relatif aux marchés publics internationaux ou le contrôle des subventions étrangères dans le marché unique.

Relations avec les partenaires

Pour atteindre ses objectifs, l'UE doit collaborer avec tous ceux qui les partagent, y compris ses partenaires stratégiques et les partenaires attachés aux mêmes valeurs. À cet égard, les trois présidences réaffirment leur volonté de développer les relations de l'Union à la lumière de ses valeurs, de ses principes et de ses intérêts.

Le voisinage de l'UE

Le trio mettra en œuvre une approche stratégique à l'égard des Balkans occidentaux. Il sera attentif aux progrès de l'intégration économique entre les pays eux-mêmes, à la reprise, ainsi qu'au maintien de la sécurité par l'UE. Il poursuivra le processus d'adhésion conformément à la méthodologie renforcée en matière d'élargissement, en soutenant des réformes profondes et transformatrices dans des domaines clés tels que l'État de droit, les institutions démocratiques, la liberté des médias et l'économie. Le trio s'efforcera de redynamiser et de renforcer le dialogue politique régulier avec la région. Un sommet UE-Balkans occidentaux se tiendra en 2022.

Le trio renouvellera, renforcera et développera encore le partenariat stratégique avec le voisinage méridional. Il soutiendra la mise en œuvre des engagements pris lors du sommet du Partenariat oriental de 2021, ainsi que des programmes de réforme des pays partenaires, tels qu'ils figurent dans leurs accords respectifs avec l'UE.

Un environnement stable et sûr en Méditerranée orientale relève de l'intérêt stratégique de l'UE, qui vise une relation de coopération mutuellement avantageuse avec la Turquie, sur la base du cadre décidé par le Conseil européen.

Le trio appuiera la mise en œuvre des cinq principes directeurs des relations avec la Russie, conformément aux conclusions du Conseil européen de juin 2021.

Les trois présidences encourageront la coopération dans le cadre de l'OSCE pour renforcer la sécurité et la stabilité en Europe, en tirant pleinement parti du potentiel qu'elle offre.

La coopération avec les pays de l'Espace économique européen (EEE)/de l'Association européenne de libre-échange (AELE) (Islande, Liechtenstein et Norvège) sur toutes les questions d'intérêt mutuel se poursuivra. Le trio a également pour objectif de réaliser des progrès substantiels en vue de conclure les négociations relatives à un accord d'association avec Andorre, Monaco et Saint-Marin. Il poursuivra en outre le réexamen en cours des relations entre l'UE et la Suisse.

Le trio restera vigilant quant à la mise en œuvre intégrale de l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni et de l'accord de retrait. Il fera avancer les travaux sur la proposition législative de la Commission concernant les modalités internes de l'Union relatives à l'adaptation des mesures autonomes prévues par l'accord de commerce et de coopération.

Afrique

Le trio réaffirme la nécessité de mettre en place des partenariats globaux et mutuellement bénéfiques avec l'Afrique.

Le sommet UE-Union africaine (UA) de février 2022 visera à renouveler et à approfondir le partenariat afin de développer conjointement un espace de solidarité, de sécurité et de prospérité rapprochant les territoires, les populations et les organisations des deux continents. S'appuyant sur la promotion de valeurs communes, les principales priorités comprennent la sécurité et la coopération dans le domaine de la défense ainsi que le développement économique durable et inclusif, y compris la reprise après la pandémie de COVID-19. En particulier, le trio est déterminé à mettre en œuvre la stratégie UE-Sahel et la stratégie de l'UE pour la Corne de l'Afrique.

Amériques

Le trio soutiendra un partenariat stratégique à long terme solide et mutuellement bénéfique avec les États-Unis, conformément aux conclusions du Conseil du 7 décembre 2020, et mettra en œuvre le programme transatlantique commun avec les États-Unis qui découle du sommet UE-États-Unis du 15 juin 2021, notamment au sein du Conseil du commerce et des technologies (CCT). Le trio va également poursuivre l'approfondissement du partenariat stratégique avec le Canada.

Le trio encouragera les relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes à travers un dialogue à haut niveau de l'UE, ainsi que des contacts avec les organisations sous-régionales et les partenaires stratégiques et autres.

Asie-Pacifique

Le trio veillera à la mise en œuvre de l'approche pluridimensionnelle approuvée par le Conseil européen en ce qui concerne les relations avec la Chine, en gardant à l'esprit le maintien de l'unité de l'UE.

En ce qui concerne les relations de l'UE avec l'Inde, il soutiendra la mise en œuvre de la déclaration UE-Inde du 8 mai 2021, et en particulier la relance, par la Commission, des négociations en vue de la conclusion d'accords ambitieux dans le domaine commercial, ainsi qu'en matière de protection des investissements et des indications géographiques.

Le trio soutiendra également la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique, dans le droit-fil des conclusions du Conseil et de la communication conjointe publiée le 16 septembre 2021 par la Commission européenne et le haut représentant, en particulier dans les domaines des droits de l'homme, du développement durable et de la connectivité, de la sécurité et de la défense et des chaînes d'approvisionnement. Le trio renforcera également le dialogue avec les pays partageant les mêmes valeurs.

Il est prévu d'organiser un sommet UE-ASEAN inaugural et solennel à l'occasion du 45^e anniversaire des relations entre l'UE et l'ASEAN. Le trio soutiendra également le dialogue et la coopération dans le cadre du dialogue Asie-Europe (ASEM).

Connectivité

Le trio soutiendra l'approche stratégique de l'UE en matière de connectivité à l'échelle mondiale, sur la base de la stratégie "Global Gateway" en matière de connectivité.

Développement et aide humanitaire

Le trio entend renforcer les partenariats internationaux pour le développement, par la mise en œuvre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI – Europe dans le monde) et le renforcement de l'architecture financière européenne pour le développement. Il mettra notamment l'accent sur une reprise mondiale verte et inclusive et la lutte contre les conséquences de la COVID-19, ainsi que sur le renforcement de la résilience et l'investissement dans le développement humain.

Le trio accélérera la mise en œuvre du Programme 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable (ODD), en recourant, le cas échéant, à l'approche de l'équipe d'Europe. Le trio s'emploiera à renforcer la connexion entre les activités de stabilisation, les activités humanitaires et les activités de développement.

Le renforcement de l'efficacité de la coopération au développement restera une priorité essentielle, avec une attention particulière portée à la lutte contre la corruption.

Dans le domaine de l'aide humanitaire, les trois présidences promouvront le rôle moteur de l'Union et intensifieront les efforts visant à encourager une action fondée sur des principes et efficace.

Sécurité et défense

Le trio réaffirme que, face à une instabilité accrue dans le monde, l'UE doit assumer une plus grande responsabilité pour ce qui est de sa sécurité.

Les trois présidences ont pour objectif l'adoption, d'ici mars 2022, d'une "boussole stratégique" audacieuse et pouvant donner lieu à des actions concrètes afin de renforcer et d'orienter la poursuite de la mise en œuvre du niveau d'ambition de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense en ce qui concerne la gestion des crises, la résilience, les capacités et les partenariats. Elles s'emploieront à assurer la mise en œuvre de la "boussole stratégique" et de ses résultats conformément au calendrier convenu.

Le trio est déterminé à renforcer la PSDC dans le but de maintenir le rôle de l'UE d'acteur responsable, capable et fiable, ainsi que de partenaire mondial pour la paix et la sécurité.

Les trois présidences favoriseront des missions et opérations européennes réactives, solides et souples, une coopération et une coordination plus étroites ainsi que le développement de liens entre les engagements opérationnels des États membres et les missions et opérations PSDC civiles et militaires. Le trio veillera à ce que la facilité européenne pour la paix (FEP) soit mise en œuvre de manière énergique, conformément à la décision du Conseil de mars 2021.

Le trio est déterminé à encourager les partenariats en matière de sécurité et de défense avec les organisations internationales et régionales partenaires, en particulier pour ce qui est de renforcer la coopération entre l'UE et l'OTAN et d'améliorer la coopération entre l'UE et les Nations unies sur la base de cadres convenus, et à développer davantage les relations bilatérales avec les pays partenaires, sur la base d'une approche plus stratégique et adaptée. En ce qui concerne la coopération entre l'UE et l'OTAN, le trio reste pleinement attaché à la mise en œuvre des déclarations communes y afférentes.

Les trois présidences continueront à œuvrer pour que le pacte en matière de PSDC civile soit mis en œuvre intégralement d'ici le début de l'été 2023 et pour que dans les années à venir, il soit jeté les bases d'une PSDC civile ambitieuse.

En outre, le trio encouragera une plus grande cohérence entre les initiatives de l'UE en matière de défense: la coopération structurée permanente (CSP), l'examen annuel coordonné en matière de défense (EACD) et le nouveau Fonds européen de la défense. Ces initiatives devraient également être mises en œuvre dans le but de combler les lacunes en matière de capacités critiques et de dépendances stratégiques, notamment en ce qui concerne les technologies émergentes et de rupture et les chaînes de valeur critiques. Cela ouvrira la voie à un renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne.

Des efforts supplémentaires seront également nécessaires pour renforcer la résilience de l'Union et des États membres ainsi que leur capacité à lutter contre les menaces hybrides, y compris la désinformation et la manipulation de l'information. Le trio fera progresser les travaux en cours sur l'élaboration d'une boîte à outils hybride.

En outre, garantir l'accès de l'Union aux biens communs mondiaux (y compris l'espace, le cyberspace, le domaine aérien et la haute mer), avec notamment de nouvelles réflexions stratégiques sur les dimensions de l'espace et de la sécurité ainsi que de la défense pour l'UE, et améliorer la mobilité militaire dans l'ensemble de l'Union demeurent des priorités importantes. Le trio continuera également à renforcer la contribution de l'UE à la sûreté maritime, notamment par la mise à jour de la stratégie de l'UE, ainsi que par la poursuite du développement du concept de présence maritime coordonnée et de coopération avec les États côtiers.